

## Section 2.—Population rurale et urbaine.

Les chiffres de l'accroissement des populations urbaines et rurales depuis 1891 figurent au tableau 8. Dans tous les recensements qui précèdent celui de 1931, les populations des cités, villes et villages constitués en municipalités sont classifiées comme urbaines et celles des autres localités comme rurales. Ainsi, la différence entre les deux catégories est une distinction de status légal provincial et non pas de volume ou chiffre de population habitant un territoire défini. Comme les lois des diverses provinces diffèrent les unes des autres au point de vue de la population requise pour l'incorporation d'une localité ou municipalité urbaine, la ligne entre ce qui constitue, d'une part, une population urbaine et, de l'autre, une population rurale, n'est pas uniforme par tout le Dominion, en autant qu'il s'agit d'agglomérations comparables les unes aux autres. Dans la Saskatchewan, par exemple, il suffit qu'un district de 640 acres ou moins ait une population de 50 âmes pour avoir droit d'être incorporé en village, alors que dans l'Ontario un village ne peut être érigé comme tel à moins d'avoir une superficie de 500 acres habitée par 750 personnes. Les chiffres du tableau 10 permettent toutefois au lecteur d'établir sa propre ligne de démarcation entre ce qui constitue une agglomération rurale et une agglomération urbaine, du moins par rapport au Canada dans son entier.<sup>1</sup>

Alors qu'une comparaison sommaire entre l'urbanisation au Canada en 1931 et aux États-Unis en 1930 pourrait nous porter à croire que notre pays, bien qu'ayant une densité de population très inférieure à celle des États-Unis, a une population urbaine proportionnellement presque aussi nombreuse,—Canada 53.71 p.c., États-Unis 56.2 p.c.—il ne faut pas oublier qu'aux États-Unis les habitants d'endroits ayant une population en deçà de 2,500 âmes sont compris dans la population rurale. On peut établir une base de comparaison plus équitable si on prend les mêmes limites de population pour les deux pays, comme on pourrait le faire au moyen du tableau 10. D'après le recensement de 1930, 29.5 p.c. de la population américaine habite des villes de 100,000 âmes et plus, tandis que le recensement canadien de 1931 ne place qu'à 22.45 p.c. le chiffre d'habitants des villes canadiennes de la même grandeur. En outre, 18 p.c. de la population américaine habite les villes de 10,000 à 100,000 âmes et 4.8 p.c. celles de 5,000 à 10,000, alors qu'au Canada les proportions respectives sont de 14.87 et 4.42 p.c. Or, si l'on prend tous les endroits ayant une population de 5,000 âmes et plus, la plus faible population sur laquelle existent des chiffres se prêtant à la comparaison, on trouvera que 52.3 p.c. de la population américaine habite des localités de cette grandeur, comparativement à 41.74 pour la population canadienne, ce qui indique que l'urbanisation est de beaucoup plus considérable aux États-Unis qu'elle ne l'est au Canada, fait tout naturel dans un pays où la colonisation est généralement plus ancienne et la population plus dense.

Si on se fonde sur la classification du recensement, les chiffres au tableau 8 indiquent qu'au cours de la dernière décade, comme d'ailleurs durant l'avant-dernière les centres urbains ont absorbé plus des trois-quarts de l'accroissement global; il en résulte que la population urbaine du Canada dépasse en 1931 la population rurale de 769,920 âmes. Sur 1,000 personnes du total, 463 habitaient le 1er juin 1931 des régions rurales et 537 des centres urbains, comparativement à 505 et 495 en 1921, 545 et 455 en 1911, 625 et 375 en 1901, et 682 et 318 en 1891.

Le tableau 11, où figurent les chiffres de la population urbaine du Canada répartie selon la grandeur des cités et villes, indique que deux villes canadiennes ont

<sup>1</sup>Précédemment à 1930, le *Census Bureau* des États-Unis faisait figurer la population urbaine sous la rubrique des villes et autres localités constituées en municipalités ayant 2,500 âmes ou plus; en 1930, la définition fut légèrement modifiée par l'inclusion de townships et autres divisions politiques non constituées en municipalités avec des populations de 10,000 habitants ou plus et une densité de 1,000 personnes ou plus par mille carré. Le pour cent de la population urbaine se trouve ainsi quelque peu augmenté.